

édito

Lieux de liens

De tous temps, les lieux de rencontres ont été nombreux et contribuent pleinement à la vie de la cité comme des halles, des églises, des salles des fêtes, de réunions, des cafés ou encore des places publiques et des jardins. Lieux divers qui permettent la rencontre, l'échange, le partage ou tout simplement de sortir de chez soi.

Ces lieux de rapprochements ont toujours existé et sont irremplaçables. Aujourd'hui, dans une société où l'individualisme et les écrans se répandent, ils doivent être valorisés et défendus. Des espaces organisés clos ou ouverts comme des terrains de jeux sont des éléments essentiels de l'identité de la ville, ils contribuent à la rendre vivante et attractive. Les habitant·es y ont la possibilité de s'occuper, de se connaître, de s'entraider ou encore de mener des projets communs.

Crémieu est bien dotée en « lieux de liens ». Des lieux physiques comme sa salle des fêtes, sa maison des associations, son stade ou sa salle polyvalente permettent de nombreuses activités répondant partiellement à une réelle demande de la population. Des événements publics comme ceux organisés par l'association para-municipale Anim'Crémieu ou par les ACpC se présentent comme des « moments de liens » essentiels dans le vivre ensemble local.

À côté des lieux identifiés, il faut aussi considérer ceux, plus « sauvages », qui répondent à des besoins de rencontres informelles comme celles par exemple souhaitées par des jeunes ou tout simplement par des touristes de passage. Il y a une nécessité à reconnaître ces « lieux parallèles » et de les intégrer dans la géographie communale.

Les liens entre les habitant·es s'organisent aussi à travers des réseaux de partage. Le Sel des Lauzes, Les Bobines de Crémieu, le Ciné lauzes, la Gratiféria ou le projet de monnaies locales sont autant d'occasions concrètes de rencontrer un·e voisin·e, l'habitante·e d'une commune proche, d'échanger, de discuter. Saluons les projets qui permettent de resserrer les liens !



Les ados dans ma ville

Ah !! La campagne crémolane, ses champs, sa forêt, ses vieilles pierres, Saint Hippolyte....

C'est un avantage de vivre ici. Oui, mais ça c'est la vision des adultes ! Car pour les jeunes de plus de 12 ans c'est plutôt : être éloigné·es de tout. Et ça, ça relève d'un problème au quotidien. Car à cet âge, ce que l'on souhaite, c'est sortir avec des ami·es, faire les magasins, rencontrer des gens, etc. Mais comment faire lorsque l'on doit parcourir au minimum 10 km pour avoir accès à un centre commercial, un cinéma ou tout simplement à un endroit fréquenté par des jeunes ?

Il est dès lors pertinent de s'interroger sur le peu d'espace qui est laissé à ces jeunes par la ville en comparaison à l'offre qui est faite aux alentours...

La première alternative : les réseaux sociaux !

Ce qui n'est pas forcément du goût des parents qui mettent alors les enfants dehors. Et là encore tout se corse car on le sait, les besoins des adolescent·es sont difficiles à cerner et parfois même s'opposent : il leur faut des lieux retirés pour se soustraire au regard des adultes, et on se dit que la campagne est tout à fait appropriée ; mais à l'inverse ces jeunes aiment aussi s'exhiber avec un niveau sonore parfois très élevé ! L'aire de jeux de Crémieu, rénovée, est réservée aux - de 12 ans, même avec une chouette tyrolienne. La présence de nos ados est parfois source de conflit avec les plus jeunes et leurs parents. L'effet « groupe » chez les ados effraie, on leur reproche d'aimer les jeux bruyants, de dégrader l'espace public, de ne pas respecter les règles...

Que leur propose-t-on à Crémieu et comment cela est-il pensé ?

Seul un lieu leur est destiné, situé derrière Carrefour Market ; difficile d'y laisser seul·es les plus jeunes car il est vraiment excentré, loin des regards, sans point d'eau, sans W-C et sans éclairage. C'est donc en toute logique que les rues, les lavoirs, les halles restent leurs terrains de jeux préférés ; ces espaces favorisent le développement d'activités spontanées et des possibilités d'appropriation libre, voire juste de squat !

De plus, les équipements sont plutôt destinés aux garçons même si on est bien d'accord que rien n'interdit aux filles de se rendre au city stade, (foot/basket) ou au « skate-park », ces activités sont plutôt dites masculines. Et l'observation de notre lieu ados à Crémieu n'échappe pas à la règle : on y retrouve essentiellement des garçons.

Il est dès lors pertinent de s'interroger sur le peu d'espace qui est laissé à ces jeunes par la ville en comparaison à l'offre qui est faite aux alentours (city-stade de Saint-Hilaire-de-Brens, espace jeunes et skate-park de Tignieu par exemple). Une réflexion dite « de genre » est également à mener dans le choix des équipements afin d'inciter la mixité dans les activités proposées.

L'autonomisation de nos jeunes est une nécessité dans le passage à l'âge adulte. Elle passe par le collège, mais aussi par l'appropriation de leur ville : s'y sentir à l'aise, aller faire des courses, y rencontrer ses ami·es...

C'est ce qui fait la qualité de vie d'une commune comme la nôtre, qui offre davantage de bienveillance qu'une grande ville.

VU DE L'INTÉRIEUR

La page d'expression des CpC, élus de l'opposition



Alexandre Florès



David Michelland



Philippe Nartz



Pascal Roche

Écouter, discuter, partager, décider collectivement

Le vendredi 09 Mars les élus Citoyens pour Crémieu (CpC) conviaient les Crémolan·es à une réunion publique en mairie de Crémieu.

Les élus de la minorité proposaient de réfléchir ensemble au moratoire sur l'immobilier qu'ils avaient proposé en Conseil municipal (rejeté par la majorité municipale).

Il y fut question de bâtis collectifs, immeubles d'habitation... la multiplication des constructions

L'assemblée a pu librement s'exprimer sur l'évolution de notre cadre de vie.

ces dernières années interpelle nombre de nos concitoyen·nes. Les chantiers à venir qu'autorisera le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Crémieu ont également été abordés.

Les élus CPC ont pointé avec pédagogie sur une carte de la commune les réalisations récentes et celles déjà programmées à l'horizon 2020-2022. Ils ont ainsi montré chiffres à l'appui la densification continue de notre territoire.

L'assemblée (40 à 50 personnes) a pu librement s'exprimer sur l'évo-

lution de notre cadre de vie. Les prises de paroles, nombreuses et éclairées, ont souligné entre autres les difficultés croissantes de stationnement et de circulation, la perte irrémédiable de paysages remarquables et points de vue admirables, le trop petit nombre d'espaces où il fait bon se reposer...

La réunion publique proposait aussi d'échanger à partir de deux vidéos montrant des exemples réussis de concertation entre élu·es, technicien·nes et administré·es : à Bordeaux et à Wavrans-sur-l'Aa (voir encadré). Ils mettent clairement en évidence que les habitant·es sont des « expert·es du quotidien » et savent quels seront les impacts de nouvelles constructions aussi bien que les élu·es et représentant·es de l'État.

L'idée d'un moratoire sur l'immobilier, pour écouter, discuter, partager, décider collectivement, s'impose plus que jamais. D'autres réunions publiques seront bientôt proposées.



Le public était au rendez-vous salle du chapitre le 9 mars

Un exemple d'urbanisme de qualité en milieu rural : Wavrans-sur-Aa (Pas-de-Calais) :

Créer des logements tout en préservant les terres agricoles et en redonnant vie au centre-ville. Tel est le projet d'urbanisme de la commune.

Au lieu d'urbaniser la périphérie de la ville pour y mettre des pavillons, la mutation des bâtiments quasi-vides du centre-ville a été proposée.

L'idée séduit le conseil municipal, les habitant·es adhèrent, le « germe » est planté.

Le projet, donnant la parole aux habitant·es, a permis à chacun·e de réfléchir au devenir du centre ville, et suite à des visites des lieux, des réunions de concertations, des ateliers créatifs Wavrans-sur-l'Aa a vu son centre se transformer... pour un urbanisme où se mêle mixité sociale et intergénérationnelle via des logements diversifiés, ou la biodiversité est prise en compte, la qualité paysagère est renforcée et le développement des liaisons douces est mis en place.



Pour en savoir plus sur les expériences de Bordeaux et Wavrans-sur-l'Aa, scannez les codes ci-contre...



Bordeaux



Wavrans-sur-l'Aa

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) peu enthousiasmant.

Le projet de PLU a été soumis au Conseil municipal le 15 mars. Il sera présenté pour consultation des administrations

N'attendons pas que tous les espaces libres soient consommés pour réfléchir !

puis mis à l'enquête publique. Ce document est nécessaire au bon encadrement du développement urbain de la ville. Son élaboration a commencé il y a 9 ans. Actuellement, est en vigueur un Règlement National d'Urbanisme (RNU) inadapté pour une ville patrimoniale comme Crémieu.

Bien qu'ils aient voté pour, les élus CpC ont émis des réserves sur ce PLU.

Ils ont pointé des lacunes qu'ils verseront à l'enquête publique.

- ⦿ Un manque de volonté - ou d'imagination - pour faire participer les habitant·es à ce travail.
- ⦿ Une propositions trop modeste d'espaces verts et l'absence de jardins potagers partagés pour les habitats collectifs.



- ⦿ Une proposition insuffisante de liaisons en mode doux, notamment cyclables, pour relier les différents quartiers entre eux et au centre-ville.

N'attendons pas que tous les espaces libres soient consommés pour réfléchir à ces points ! Ils nécessitent d'être pris en compte avant de construire.

Les élus CPC ont réitéré leur demande de marquer une pause dans les constructions collectives (moratoire) pour engager une réflexion plus globale au lieu de laisser s'ériger des immeubles au gré des opportunités, sans vision d'avenir et de cohérence globale.

Tensions au sujet de l'ARRC

L'Association pour la Restauration des Remparts de Crémieu (ARRC) est une structure d'insertion dont l'objectif est double :

- ⦿ accueillir un public en insertion pour le former et lui permettre de réintégrer le marché du travail,
- ⦿ entretenir et mettre en valeur les remparts de Crémieu, et effectuer des travaux d'embellissement du petit patrimoine (lavoir, fontaine...).

Les élus CPC tiennent à cette association remarquable.

Depuis presque 30 ans, cette association née d'une initiative de bénévoles s'est structurée, renforçant ses liens avec notre ville et des partenaires extérieurs. Elle est toujours dirigée par des personnes actives et engagées.

Les élus CpC s'interrogent aujourd'hui sur deux aspects dans la gestion de cette association.

L'ARRC est-elle indépendante dans ses orientations et ses décisions ? En effet, trois adjoint·es

municipaux·ales font partie du conseil d'administration dont sa présidente.

Les subventions versées par la commune servent-elles au soutien et au fonctionnement de l'association ou sont-elles des contreparties de travaux réalisés par les compagnons en insertion ?

Ces deux points ne sont-ils pas préjudiciables pour cette association loi 1901 qu'est l'ARRC ?

Or, les élus CPC tiennent à cette association remarquable. Pour clarifier cette situation, ils ont demandé l'avis du préfet et de la Chambre Régionale des Comptes. Cette dernière a fait savoir que le dossier est en cours d'instruction.



Bizarre ?

Le Jeudi 15 Mars, les élus CpC proposaient au Conseil municipal le vote du texte ci-dessous :

« - L'avenir du Clos Bouillet -

Considérant :

⊕ Que le Clos Bouillet est une donation de la Fondation Renaud, reconstruite d'utilité publique en 1995 par décret ministériel, dont les objectifs sont :

- la préservation du patrimoine bâti et naturel,
- le soutien des artistes
- la sauvegarde, la transmission ainsi que la promotion des arts et des savoir-faire

⊕ Que la propriété est située sur un lieu stratégique, en entrée du cœur historique de la ville.

⊕ Que cette parcelle fait partie intégrante du rempart de la cité historique de Crémieu.

⊕ Que cette parcelle constitue un potentiel exceptionnel pour la valorisation patrimoniale et un attrait pour la fréquentation touristique de la commune.

Nous proposons :

⊕ Que la commune en garde la maîtrise.

⊕ Que le devenir de ce lieu soit à vocation touristique et/ou culturelle.

⊕ Le lancement d'une démarche de l'ensemble de l'équipe municipale, qui, après prise de connaissance des lieux proposera à la population un cadre pour le devenir du Clos Bouillet. Cette équipe réfléchira par ailleurs aux modes de financement et de co-financement envisageables. »

La majorité municipale a exprimé verbalement son accord avec cette proposition de l'opposition, mais a néanmoins voté CONTRE.

Paradoxal !

Où en est la liaison ferrée Lyon-Crémieu ?



Le projet de tram-train défendu depuis 2001 oscille entre mobilisation déterminée de la population et freins des personnes en charge des décisions.

Les blocages

Ils viennent surtout des élu·es difficiles à rencontrer, favorables au projet pendant les campagnes électorales puis dispersés dans de multiples instances (Région, départements du Rhône et de l'Isère, communautés de communes). Informations et argumentaires sont à reprendre à chaque nouvelle élection.

Actuellement, la solution de liaison en Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est retenue.

Parfer déplore qu'aujourd'hui, tout soit mis en place en faveur de la route, que les coûts de la solution ferrée soient surestimés et qu'il n'y ait pas de considération pour les usagers. Seuls sont pris en compte les arguments économiques biaisés.

Les points positifs

⊕ L'emprise du Chemin de Fer de l'Est de Lyon (CFEL) est préservée jusqu'à Crémieu.

⊕ Les pétitions réclamant le tram-train en 2009 et 2014, ont récolté à chaque fois 11000 signatures, démontrant la volonté de le voir aboutir.

⊕ Les derniers débats publics de Villeurbanne (nov 2017) et Pont-de-Chéruy (janv 2018) et la rencontre de lycéen·nes à Pont-de-Chéruy (mars 2018) confirment, par la mobilisation de toutes, la pertinence de cette liaison ferrée.

⊕ Des exemples analogues qui ont réussi existent déjà.

⊕ Enfin, ce projet est respectueux de l'environnement.



Parfer sur les réseaux sociaux :    helloasso
sur le web : www.lyon-cremieu-parfer.fr

En bref...

Actualité : murs en pierres rasés sur la route de Leyrieu

La justice s'est saisie du dossier : M^{me} la Procureure de la République de Bourgoin-Jallieu a chargé la gendarmerie locale de diligenter une enquête. Les investigations sont en cours, des témoins ont fait des dépositions.

Voir MursMurs #14.

Mon écriture fait tache

Suite au MursMurs#14 nous avons reçu quelques messages de lectrices et lecteurs embarrassés par l'écriture inclusive. Au delà de considérations esthétiques, il est important de préciser les raisons de l'utiliser. La lecture structure notre pensée : par exemple si on lit « les cheminots sont en grève », l'image mentale est celle d'hommes cheminots en grève. Utiliser un langage inclusif permet de rendre visibles les femmes dans l'esprit des lectrices. Aujourd'hui 80% de l'information parle d'hommes uniquement. Signifier par cette écriture inclusive que le féminin existe change la perception de ce qui nous entoure.



La Crémolane FURIEUSE



Connaissez-vous les PBT ?

Non ?! C'est un nouveau mobilier urbain, il est là pour la sécurité. Il prend de la place et n'est pas des plus esthétiques. Mais la sécurité avant tout ! Il a la particularité de se positionner n'importe où, même où on ne l'attend pas. Par exemple à Crémieu on peut en trouver un, au milieu du trottoir qui longe le fbg des Moulins. Impossible de le rater, ce PBT est positionné sur un trou dangereux.

Certes, il empêche les personnes de passer, il oblige même à changer de trottoir ou à en descendre : un détail me direz-vous !

Pourquoi ne pas reboucher le trou qu'il signale ? Bonne question !

Peut-être pour garder un merveilleux exemple de PBT « Panneau Bouche Trou ».

Une Séance du Conseil municipal vue par le public !

À Crémieu comme ailleurs, toutes les citoyen·nes ont le droit d'assister aux conseils municipaux.

Pour ce faire, il faut être à l'affût des dates : la fréquence des réunions est irrégulière et elles sont annoncées par affichage, seulement quelques jours avant. Le soir venu... les élus Citoyens pour Crémieu et le public attendent... devant la porte close de la salle du Chapitre.

Pourquoi la porte est-elle fermée ? A l'heure prévue, la porte s'ouvre sur le maire et son équipe déjà installés chacun·e à sa place. La séance démarre...

Il y a peu de débats, quelques fois des explications. La réunion ressemble plus à une séance d'enregistrement qu'à une assemblée délibérante. Les quatre élus de

Quand l'opposition propose des amendements, ils sont invariablement rejetés

la minorité CpC posent des questions, tandis que les élu·es majoritaires restent le plus souvent silencieux·euses.

Soudain le maire courroucé, admoneste les élus minoritaires dans des envolées théâtrales sur-

prenantes, les traitant de « bateleurs d'estrade ».

Quand l'opposition propose des amendements, ils sont invariablement rejetés par l'ensemble de la majorité parfois sans même avoir été lus en séance. Il est aussi arrivé qu'un amendement porté au vote n'apparaisse pas dans le compte rendu.

Oui, il est instructif d'assister aux conseils municipaux crémoisans pour se rendre compte du fonctionnement singulier de la démocratie à Crémieu.



« Je peux payer en Monnaie Locale ? »

Cette phrase, vous risquez de l'entendre prochainement, sur le secteur du Nord-Isère... Prochainement ? Le projet Monnaie Locale, porté par le collectif "Les Tisserands du Lien", regroupe des citoyen·nes de l'Isle Crémieu et du secteur Bourgoin-Jallieu qui souhaitent créer cet outil d'échanges pour la fin 2019.

C'est un projet de longue haleine : "les Tisserands du Lien", à raison d'une réunion de travail mensuelle depuis septembre 2016, ont déjà créé la

Charte de Valeurs sur laquelle reposera cette monnaie, et défini le territoire concerné (les deux SCOT du Nord-Isère). Les



valeurs mises en avant (citoyenneté, écologie, lien social) ont induit une réflexion sur la gouvernance. La future administration de cet outil portera ces dites valeurs.

Reste désormais à construire le cadre qu'impose la loi sur l'Économie Solidaire et Sociale de 2014 ; rassembler les fonds nécessaires (fonds de garantie et frais de mise en service) ; mais surtout fédérer les citoyen·nes, prestataires et élu·es pour que cet outil devienne indispensable à la vie de notre territoire !

Une monnaie locale redynamise l'économie locale, favorise les circuits courts, crée une identité de territoire et lutte contre la spéculation financière.

Une monnaie locale, c'est un moyen de paiement légal qui circule sur un territoire donné et porte des valeurs éthiques : les prestataires qui l'acceptent se sont engagés sur une démarche environnementale et citoyenne. Elle redynamise l'économie locale, favorise les circuits courts, crée une identité de territoire et lutte contre la spéculation financière.



Retrouvez les tisserands du lien sur : **f**
Infos sur le Web : monnaielocalecomplemetaire.wordpress.com

Rendez-vous...

"L'éco fait son Circ" Autour de l'économie circulaire



Dimanche 13 Mai, de 11h à 18h dans la halle de Crémieu, Les Amis des Citoyens pour Crémieu (ACpC) proposent "L'éco fait son Circ", un événement sur le thème de l'économie circulaire sous toutes ses formes. Cette manifestation festive, éducative et accessible à toutes est la 4^{ème} édition de « Créer-Mieux », l'événement crémolan sur le Développement Durable.

Cette année les ACpC l'ont organisé avec l'aide des étudiant·es de BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux (DAIR) du lycée Paul Claudel. Cette collaboration permet aux jeunes stagiaires de mettre en oeuvre la démarche de projet liée à la préparation concrète d'un événement.

Diverses animations et activités : Des ateliers créatifs, des expositions, des échanges d'astuces et de recettes des débats et de l'entraide, une parade déjantée avec la compagnie les « PourKoaPas ».

Restauration et buvette sur place avec des plats « fait maison ».



La C^{ie} les PourKoaPas animera la journée du 13 mai

Venez nombreux·euses dans la halle pour découvrir et partager un moment chaleureux et gai !

Murs-Murs

mais c'est quoi cette gazette ?



De très nombreuses publications gratuites d'information emplissent nos boîtes aux lettres : Vivre à Crémieu, C la Lettre, Isère Magazine, le magazine de la région Auvergne-Rhône-Alpes... Mais qu'ajoutent donc les quatre pages de Murs-Murs à cette communication ?

Murs-Murs est un trimestriel crémolan qui traite principalement d'actualité locale. Il apporte un éclairage différent du ton d'autosatisfaction communément employé dans les bulletins institutionnels. Adressé à des citoyen·nes adultes intéressés par le fonctionnement démocratique, il

réserve une page aux élu·es sur la liste « Citoyens Pour Crémieu ». Fabriqué par les adhérent·es de l'association ACpC et financé par ses seuls subsides, ce journal indépendant ne coûte rien au contribuable, et est sans publicité.

Les articles sont écrits à plusieurs mains, c'est pourquoi ils ne sont pas signés, mais les personnes contributrices-rédactrices sont citées collectivement en première page.

Il est ensuite distribué sur l'agglomération crémolane par des bénévoles ; on peut aussi le trouver dans certains commerces et sur le site : <http://www.mursmursdecremieu.fr>

L'instant poème...

*A pieds, à vélo, en voiture
Un flot continu se rend à la salle
Audio de Crémieu*

*Ce jeudi 22 mars 2018
Pour assister à l'AG des ACpC
Bizarre ! Vous avez dit Bizarre ?
En général ce genre d'événement
Est fui du grand nombre
Par sa longueur et son opacité
Alors pourquoi cet engouement ?
Simplement le fruit d'une année
citoyenne*

*Qui se cueille dans une
chaleureuse complicité.*

*La présidente sortante donne dès
le départ*

*Le mot d'ordre « L'année de la
maturité »*

*Ils-elles sont entre adultes et
responsables*

*A faire le bilan de leurs actes
Qui se terminent autour d'une
table gastronomique*

*Bien remplie d'esprits porteurs
d'espérance*

Ce que vous ne trouverez pas dans ce numéro :

- la recette du pudding à la confiture de sureau
- un article sur la campagne électorale pour les prochaines élections municipales de 2020, qui semble avoir démarré
- des éditoriaux signés par des plumes célèbres du monde littéraire

Se me félicite !

Je me félicite....

Parmi les clubs sportifs de notre cité, le Hand-ball club de Crémieu fait preuve d'un vrai dynamisme. Il compte 11 équipes et autant de coach allant des baby à l'équipe des sénior·es et des loisirs mixtes des plus de 18 ans.

Notons enfin une mention spéciale pour l'équipe féminine de - de 18 ans, entraînée par Alex et classée en régionale pour cette seconde partie de saison !



Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

- Je fais un don de soutien de €
- J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €
- Mon nom :
- Mon adresse postale :
- Mon adresse email :

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association des ACpC
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.